

Royaume du Maroc

Secteur de l'Énergie
Plan National d'Actions Prioritaires

Dossier de Presse

Lundi 21 juillet 2008

PROJETS PRIORITAIRES RELATIFS A L'OFFRE

Projets	Capacité (MW)	Prévisions de réalisation dans les délais	Date prévue de mise en service
① Ain Beni Mathar	472		300 MW – Avril 2009 472 MW – Avril 2010
② Turbine à Gaz Mohammedia	300		Juillet - Septembre 2009
③ Diesel Tan Tan	116		Janvier 2009
④ Tanafnit El Borj	40		El Borj : Août 2008 Tanafnit : Octobre 2008
⑤ Parc Eolien Tanger	140		Avril 2009
	1068 MW		

Programme National d'Actions Prioritaires 2008 - 2010

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE SECTEUR ELECTRIQUE

Décisions prises le 15 avril 2008, lors de la réunion présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste :

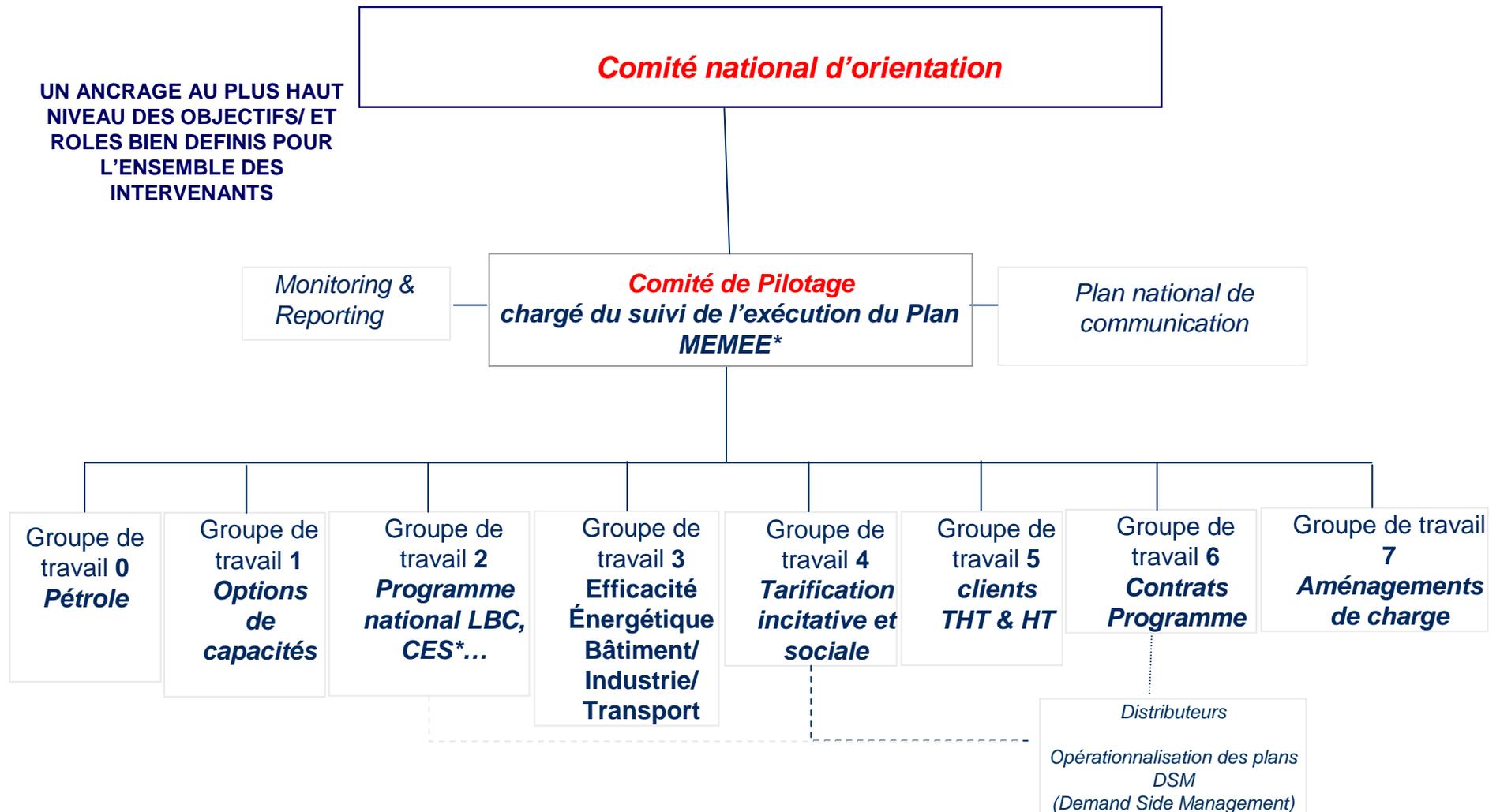
- Mise en place d'une feuille de route coordonnée portant sur l'exécution du Plan National. Elle vise la résolution de la problématique concernant l'offre et la demande dans le secteur de l'électricité.
- **Mise en place d'une Gouvernance spécifique** à travers la constitution d'un comité national d'orientations présidé par le Premier Ministre, et d'un comité de suivi présidé par la Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.
- Mise en place de **groupes de travail** dédiés à l'élaboration et à l'exécution de la feuille de route.

FEUILLE DE ROUTE : RAPPEL DES PRINCIPAUX AXES

Orientation	Commission nationale d'orientation
Communication	Plan national de communication ciblée
<hr/>	
Électricité Mesures relatives au renforcement de l'offre	Renforcement de l'interconnexion
	Mise en place des capacités de production additionnelles
<hr/>	
Électricité Mesures relatives à la maîtrise de la demande	Mesures spécifiques pour les clients THT – HT*
	Mise en place d'une tarification incitative et sociale
	Contrat programme pour la gestion de la demande (État- Distributeurs)
	Mise en application de (GMT + 1), depuis le 1er juin 2008
<hr/>	
Produits pétroliers	Actions prioritaires pour la réduction de la consommation des produits pétroliers

* THT-HT: Très Haute Tension – Haute Tension

PLAN NATIONAL D' ACTIONS PRIORITAIRES : ORGANISATION



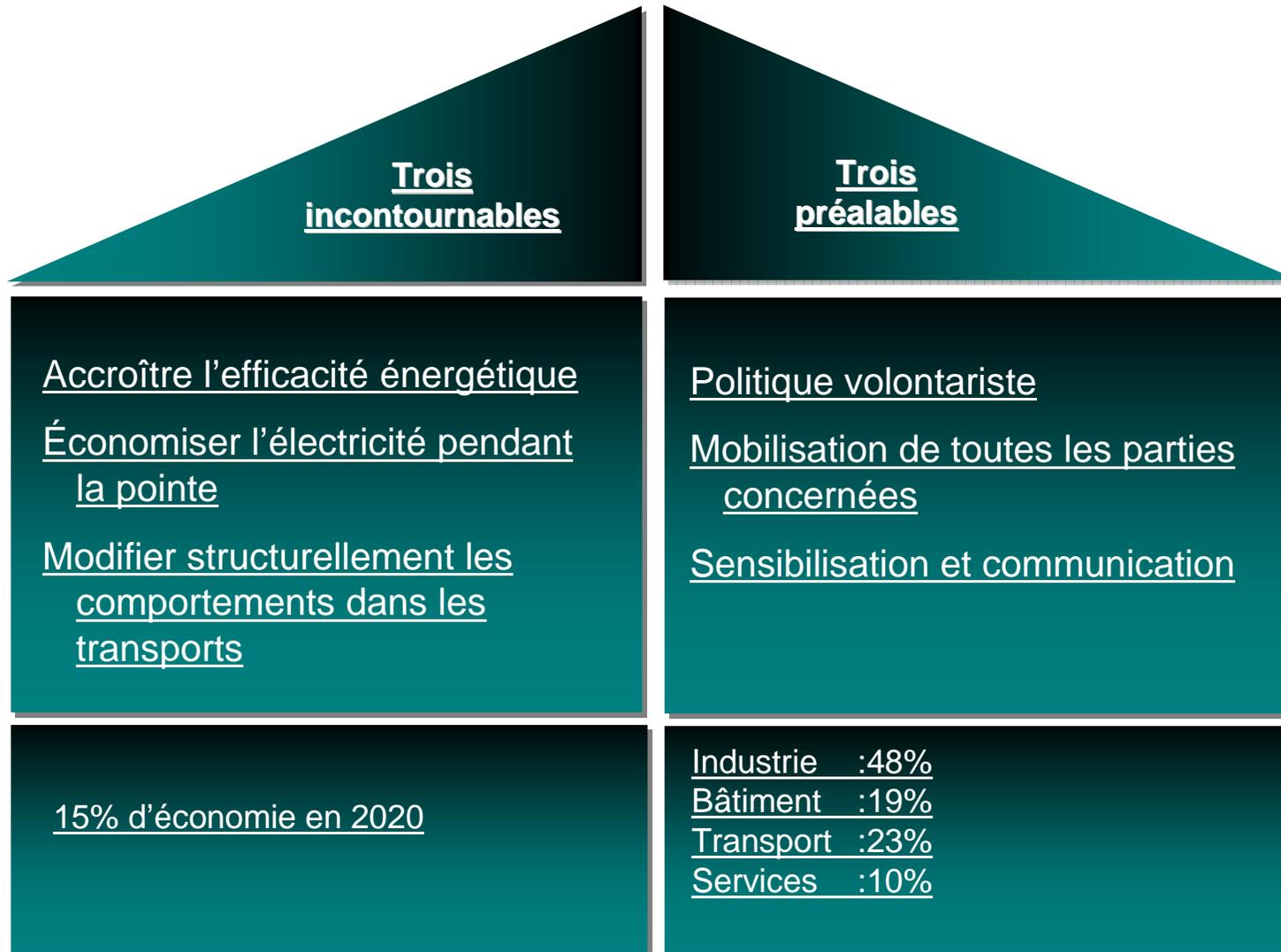
* MEMME: Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

* CES: Chauffe Eau Solaire

SYNTHESE DES ACTIONS AGISSANT SUR L'OFFRE 2008-2012

1 Actions	Principe	Impact
<p>Renforcement des capacités de production</p>	<p>Activer la réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De Jorf Lihoudi (Safi) - De Jorf Lasfar - Du programme 1000 MW 	<ul style="list-style-type: none"> - 2*660 MW - 2*330 ou 2*660 MW -1000 MW
<p>Refonte structurelle de l'interconnexion</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Construire une troisième ligne de 700 MW Maroc Espagne - Achever la ligne 400 KV avec l'Algérie 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation graduelle de la capacité commerciale de l'interconnexion avec l'Espagne, jusqu'à 1000 MW - Augmentation de la capacité d'interconnexion pour atteindre 1200 MW
<p>Plan national de bassins de rétention chez les agriculteurs</p>	<p>Découpler le turbinage dans les barrages et les décisions de tours d'eau, en installant des bassins de rétention chez les agriculteurs pour la technique du goutte à goutte</p>	<p>300 à 400 MW</p>
<p>Programme National des batteries de condensateurs</p>	<p>Installer dans tous les postes sources des distributeurs (y.c industriels) des batteries de condensateurs, pour réduire les pertes dans les lignes</p>	<p>200 MW</p>
<p>Réduction supplémentaire des programmes de maintenance</p>	<p>Rapprocher les durées de révision des chaudières (70 jours) des standards internationaux (30-40 jours)</p>	<p>50 -100 MW</p>

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



SYNTHESE DES ACTIONS SUR LA DEMANDE 2008-2012

Action	Principe	Impact
1 Généralisation des Lampes à Basse Consommation (LBC)	Distribution de 22 Millions de lampe à basse consommation.	Effacement à la pointe de 300 MW
2 Tarifification sociale et incitative de type -20 -20 pour tous les résidentiels et collectivités locales	Rabais de 20% par rapport à un référentiel pour une consommation inférieure de 20% par rapport à un objectif.	Effacement à la pointe de 300 MW
3 Mise en place d'un tarif optionnel super pointe pour les industriels THT – HT	Inciter ces clients THT-HT à s'effacer davantage pendant les heures de forts appels de puissance tout en réalisant des gains sur leurs factures.	87 MW
4 Tarifification bi horaire optionnelle	Tarifification bi horaire pour la force motrice BT, équipement en compteurs bi horaires préalables.	16 MW
5 Éclairage public	Mise en place d'équipements d'efficacité énergétique tels que des stabilisateurs, économiseurs et lampe à basse consommation	87 MW
6 Programme National d'Efficacité Énergétique (Bâtiment, Industrie, Transport, etc.)	Généralisation des Chauffes Eau Solaires Audits énergétiques et mise en place des recommandations	Économie de 15% à l'horizon 2020
7 GMT + 1	Adopté depuis le 1 ^{er} juin 2008	100 MW
8 Produits pétroliers	Actions prioritaires pour la maîtrise de la consommation des produits pétroliers	

Plan National d'Actions Prioritaires : Produits pétroliers

FUEL OIL

- Encouragement de l'autoproduction et de la cogénération
- Utilisation de sources d'énergie alternative
- Audit technique et évaluation des chaînes de productions

ESSENCE & GASOIL

- Véhicules des particuliers, de transport de voyageurs et de marchandises (rajeunissement parc, vignette vs âge et puissance)
- Amélioration des services du transport public
- Renforcement de l'efficacité des véhicules (contrôle technique, sensibilisation à la bonne conduite)
- Rigueur dans la gestion du parc des Administrations Publiques
- Développement des transports collectifs et professionnels
- Encouragement au covoiturage

BUTANE

- Soutien ciblé aux ménages à revenus modestes
- Refonte de la Caisse de Compensation

Effacité Énergétique dans le Bâtiment et l'Industrie

BATIMENT

- Élaboration d'un code d'efficacité énergétique dans le bâtiment
- Développement des chauffe eau solaires (CES):
Objectif: 440 000 m² en 2012 et 1,7 Millions m² en 2020
- Généralisation des LBC et CES dans le secteur public
- Adaptation des équipements à l'éclairage public

INDUSTRIE

- Réalisation d'audits énergétiques
- Formation des auditeurs
- Intégration des normes de qualité de performances énergétiques aux équipements (labellisation, étiquetage)

PLAN NATIONAL DE COMMUNICATION

- Orientation et coordination de toutes les actions de communication sous l'égide du MEMEE

Acteurs et intervenants :

- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère des Affaires Économiques et Générales
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et des nouvelles technologies
- Opérateurs concernés

Objectifs :

- Exécution du plan national de communication en coordination avec tous les acteurs et intervenants, en tenant compte de leurs spécificités selon leurs engagements dans le contrat programme
- Lancement de campagnes de communication ciblées
- Réalisation de ces campagnes dans un cadre national permettant la mise en relief des bénéfices de l'efficacité énergétique pour les utilisateurs

Le Ministère veillera à l'exécution de ce plan avec le soutien d'un bureau spécialisé en communication.